

Décision

Générale

colonial

Décision n° 207 PERSONNEL INDIGENE

n° 207

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

5 mars 1943

Numéro JO

n° 6 du 15/03/1943

Date du numéro

15 mars 1943

TEXTE INTÉGRAL

Les nommés MOHAMED ATIA, IDRIS OMAR, ABDI DJAMA, YACIN CHEROUA et MOHAMED OSMAN sont engagés en qualité de préposés stagiaires des Douanes à la solde annuelle de 3.000 francs à compter du 1er Mars 1943. le préposé stagiaire MOHAMED OSMAN est affecté au bureau des Douanes d'ALI SABILH à compter du 1er Mars 1943.